

Châtillon Sur Colmont, le 26 février 2026

Monsieur le Maire

à

L'ensemble du Conseil Municipal

Réf.: CPA / JB – 2026 / 014

CONVOCATION
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 05 mars 2026 à 20h00
Salle de réunion à Vauboire

Ordre du jour :

- ✚ Approbation du budget primitif 2026 lotissement ;
- ✚ Approbation du budget primitif 2026 assainissement ;
- ✚ Approbation du budget primitif 2026 commune ;
- ✚ Convention de mise à disposition du personnel communal : service CCAS ;
- ✚ Convention de mise à disposition du personnel communal : MARPA ;
- ✚ Convention de mise à disposition du personnel communal : service assainissement ;
- ✚ Proposition d'adhésion à l'association « Châtillon de France et d'Ailleurs » ;
- ✚ Pacte fiscal et financier : voirie révision des attributions de compensation ;
- ✚ Refacturation des étiquettes autocollantes imprimées au nom des électeurs pour les élections municipales aux candidats ;
- ✚ Affaires diverses
 - Achat du matériel service technique ;

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Prosper Alain CHAUVIN

MAIRIE de Châtillon Sur Colmont – 34 rue des Anciens Combattants – 53100 Châtillon Sur Colmont
Téléphone : 02.43.00.20.16
mairie@chatillon-sur-colmont.fr

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi, Jeudi : de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
Mardi : de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h15
Mercredi : de 08h45 à 12h00
Vendredi : de 08h00 à 12h30
Samedi semaine paire : de 9h00 à 12h00